

ÉCOLE POLYVALENTE ARVIDA
PROGRAMME SPORT-ARTS-ÉTUDES 2018-2019

AVIS DE TRANSFERT

Je _____ désire cesser la pratique de ma discipline
_____ et je désire pratiquer le ou la _____
(discipline actuelle) (nouvelle discipline)

Les raisons de ce changement sont :

Je comprends que ce transfert est volontaire et fait en tout état de cause.

Ce transfert sera possible suite à l'approbation des mandataires des disciplines sportives ou artistiques concernées.

Acceptation dans la nouvelle discipline

Nouvelle discipline

Signature du mandataire

Avis d'information au mandataire

Discipline actuelle

Signature du mandataire

Signature d'un parent

Date

Ce transfert prendra effet lorsque l'école aura contacté l'un des parents.

Le transfert d'une discipline sportive ou artistique est possible qu'une (1) seule fois pendant les cinq (5) années d'études secondaires dans le programme SPORT-ARTS-ÉTUDES (voir protocole d'admission annexe 1).

L'élève-athlète ou l'élève-artiste doit remettre le formulaire dûment complété à monsieur Stéphane Riverin, conseiller pédagogique et coordonnateur du programme SPORT-ARTS-ÉTUDES.

La demande de l'avis de transfert devra s'effectuer **avant la fin de l'année en cours.**